

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
4 mai 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 4 mai 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Libye auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir-ci joint, en votre qualité de Président du Conseil de sécurité, le texte d'une déclaration à la presse faite à Tripoli le 30 avril 2020 par le Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale libyen (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Taher Elsonni



**Annexe à la lettre datée du 4 mai 2020 adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Libye
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

**Déclaration à la presse faite par le Conseil de la présidence
du Gouvernement d'entente nationale à Tripoli, le 30 avril 2020**

Nous tenons à préciser à la communauté internationale et en particulier aux pays amis s'intéressant à la question libyenne que nous continuons d'être déterminés à éviter l'effusion de sang, parmi les Libyens. Dans ce cadre, nous avons déclaré notre attachement à la résolution [2510 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité dans laquelle le Conseil a entériné les conclusions de la Conférence de Berlin et demandé la cessation des hostilités et la protection des civils. Nous avons également souscrit de manière unilatérale au cessez-le-feu proposé par la Russie et la Turquie.

Malheureusement, le nombre de violations étayées de la part de l'agresseur va croissant depuis l'adoption par le Conseil de sécurité de ladite résolution, tandis que les milices hostiles n'ont eu de cesse de pilonner des quartiers résidentiels de Tripoli, ce qui a causé la mort de dizaines de civils et la destruction de leurs habitations.

Malgré ces violations, nous avons accepté une fois de plus la trêve humanitaire qui a été réclamée par bon nombre d'organisations internationales et régionales, pour protéger nos citoyens et tous ceux qui se trouvent sur le sol libyen, en particulier ceux qui sont là du fait de la pandémie de COVID-19.

Il est devenu clair pour tous, comme nous l'affirmons depuis le début, que l'agresseur, ses milices et ses mercenaires terroristes n'ont aucune humanité, mettant à profit l'attention consacrée par l'État à la lutte contre cette pandémie pour intensifier leurs attaques.

Du fait des violations et des atteintes susmentionnées, nous ne croyons aucunement à la déclaration d'une trêve de la part de l'agresseur qui a pour coutume de commettre des actes de perfidie et de trahison. L'annonce qu'il a faite, il y a deux jours, disant qu'il renonçait à l'Accord politique libyen et menait un coup d'État contre les institutions légitimes, confirme qu'il n'est pas un partenaire de paix, mais une personne assoiffée de sang et hantée par le pouvoir.

Par conséquent, toute tentative d'instaurer un cessez-le-feu, de surveiller les violations et de parvenir à une trêve véritable nécessite un parrainage international, des garanties et des mécanismes qui doivent être négociés au moyen de la Commission militaire conjointe 5+5, supervisée par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye.

Nous réaffirmons fermement que nous continuerons d'exercer notre droit à la légitime défense et de nous employer à écarter la menace, où qu'elle soit, et à refouler les groupes hors-la-loi, qui n'ont aucun égard pour la vie des Libyens dans tout le pays.

Nous saisissons cette occasion pour saluer celles et ceux qui font preuve de patriotisme, dans toute la Libye, et qui ont annoncé leur rejet de la militarisation de l'État et demandé l'instauration d'un État civil et démocratique.